

## 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

*Visualiser les particularités de la ville pour mieux en tenir compte dans nos propositions*

**Objectif** - Croiser les données récoltées avec nos repérages sur le terrain pour bien cerner les différents types de patrimoines de la commune et prendre la mesure de ses grands axes, de ses perspectives, de la typologie de son bâti.

**Méthode** - Travail en atelier sur les documents cartographiques récoltés et repérages diurnes de la commune (à pied, en voiture).



## a. Les différentes entités

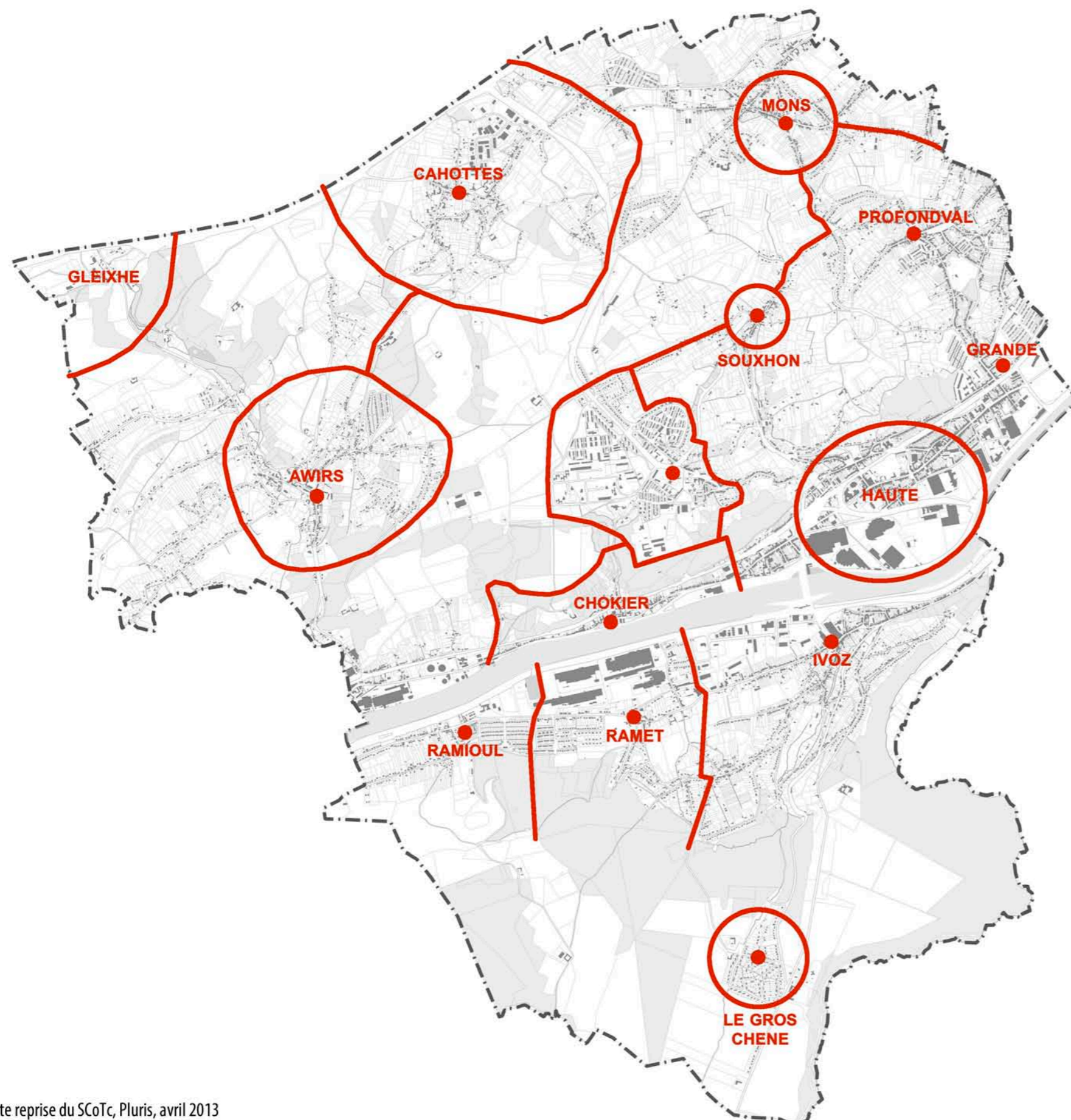
### 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

#### 1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Le territoire flémallois est très hétérogène. Il est composé de zones densément urbanisées (de Flémalle Haute à Flémalle Grande, Ivoz, les Chaffours), de noyaux villageois anciens (Mons, Cahottes, Souxhon, Trixhes, Awirs, Ramet, Chokier, Ramioul), de grands ensembles de logements sociaux, des faubourgs le long des anciens axes importants (rue Harkay), de récents ensembles résidentiels, de grands ensembles patrimoniaux, des industries dans la vallée mosane et de nombreuses exploitations agricoles.

Les différentes entités importantes:

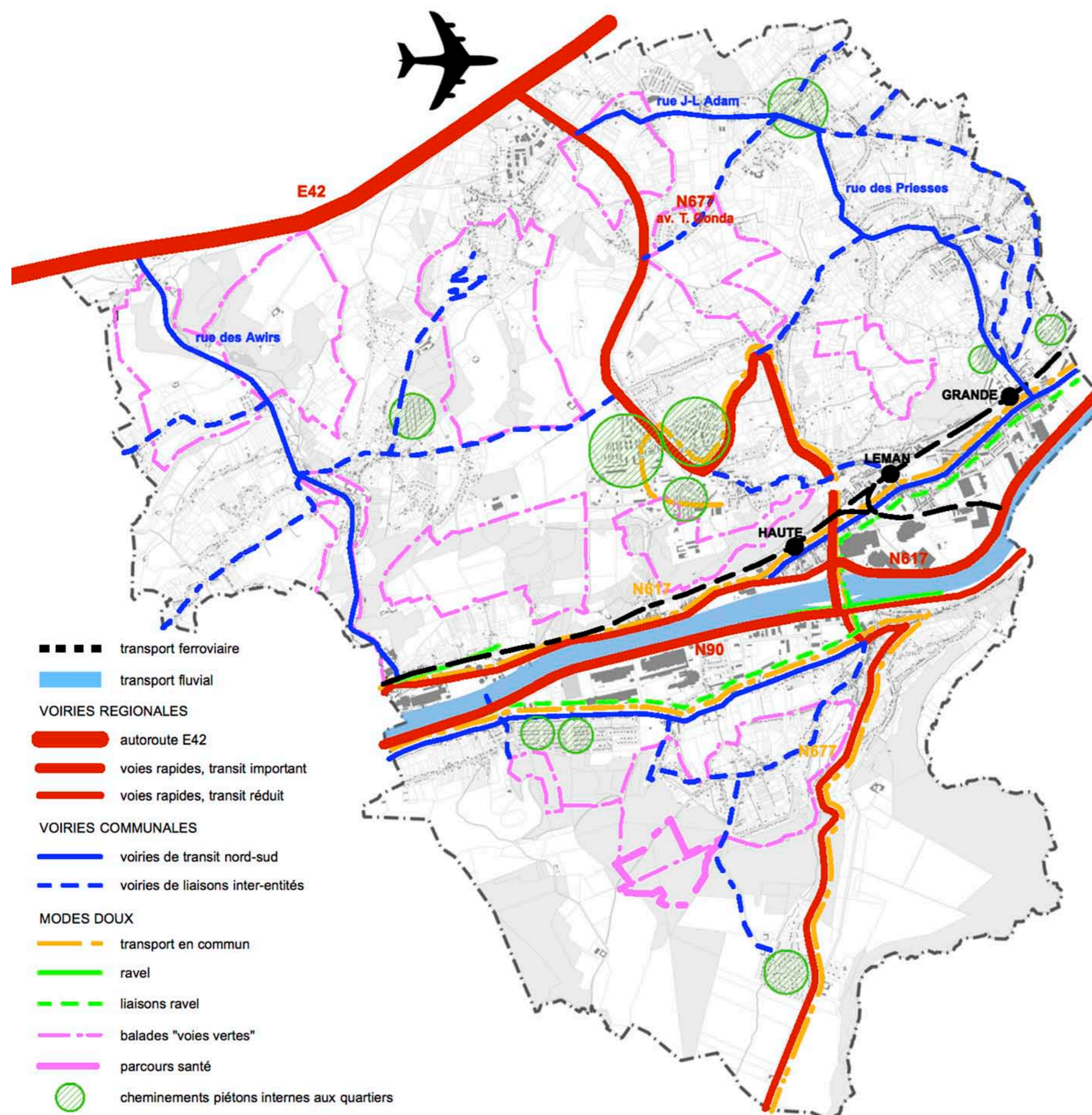
- **Flémalle Haute:** zone urbaine, manque d'identité marquée, présence de nombreuses fonctions urbaines mais sans aucune centralité
- **Flémalle Grande:** zone urbaine dense, faubourg qui s'est développé le long de la rue Harkay
- **Chokier:** noyau villageois possédant une valeur patrimoniale
- **Awirs:** noyau villageois rural, très étalé, avec de grandes zones paysagères
- **Les Cahottes:** noyaux villageois, menacé par l'extension de l'aéroport
- **Mons-lez-Liège:** noyau villageois, typologie plus urbaine, développement important (grâce à l'aéroport et l'autoroute)
- **Souxhon:** hameau très dense
- **Profondval:** faubourg présentant une typologie plus urbaine
- **Les Trixhes:** noyau villageois, tissu urbain, nombreux équipements collectifs (sportifs et culturels), quartier replié sur lui-même
- **Ivoz:** poche urbaine, noyau villageois
- **Ramet:** noyau villageois, habitat individuel étalé le long de la chaussée
- **Le Gros Chêne:** quartier isolé de logements sociaux
- **Ramioul:** noyau villageois, habitat individuel étalé



## b. Les axes de circulation

### 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

#### 1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE



le territoire de la commune est littéralement «coupé en deux» sur l'axe Est-Ouest par l'Avenue Gonda et sur l'axe Nord-Sud par les voies rapides de la vallée mosane et par la Meuse elle-même.

#### Le chemin de fer

Le transport ferroviaire (3 arrêts à Flémalle) et fluvial sont des éléments marquants au niveau de l'aménagement du territoire communal. Quant à l'avenue Gonda, un axe exclusivement routier, elle relie la vallée à l'autoroute.

#### Axes routiers

D'autres voiries de liaison Nord-Sud sont présentes (rue Harkay et rue des Awirs). Ces voiries possèdent un caractère plus résidentiel et rural.

Des voiries exercent un rôle de liaison entre les différentes entités (rue d'Othet par ex.).

#### Modes doux de déplacement

##### Cheminements piétons

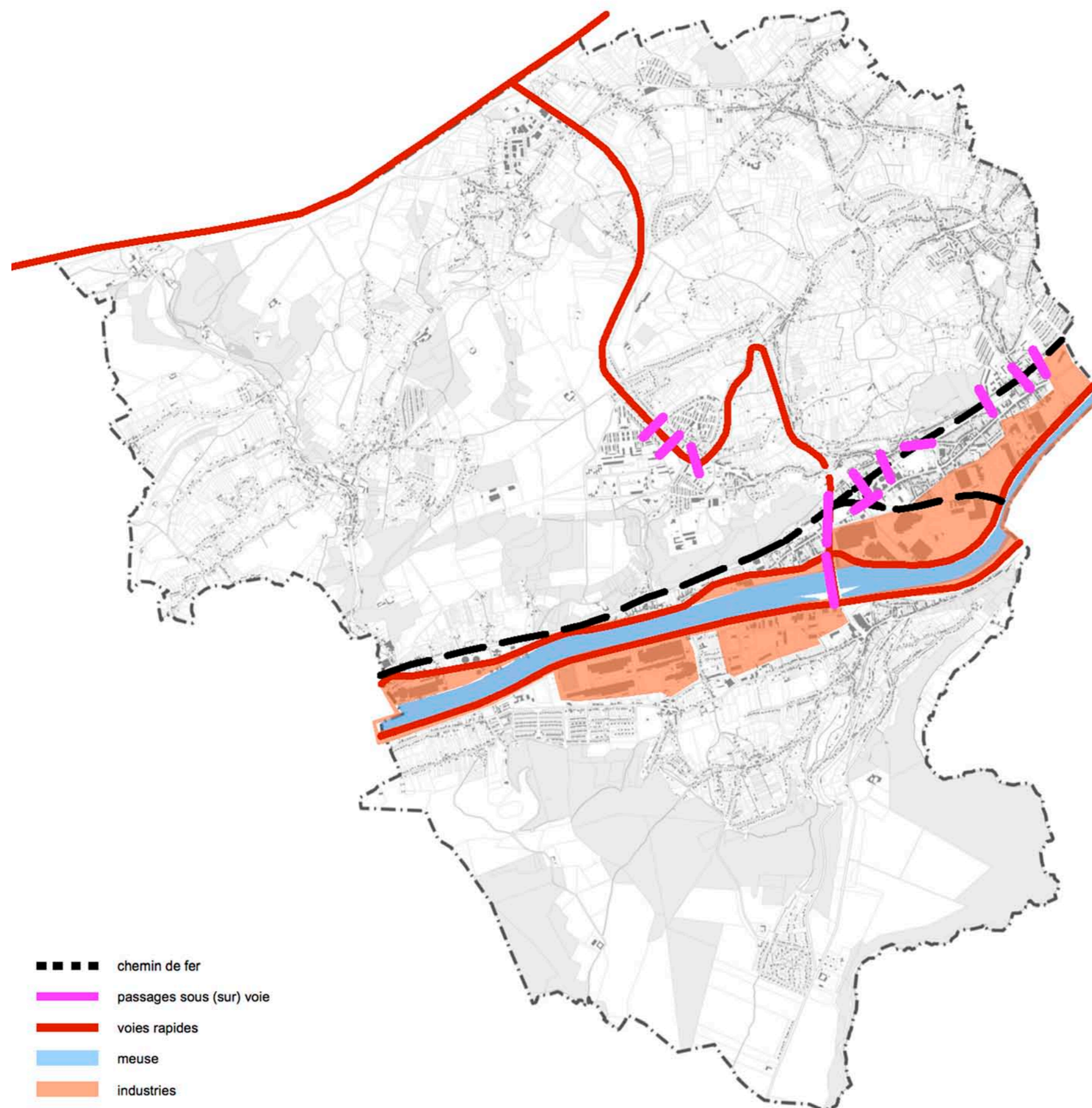
Malgré le caractère initial très routier, de nombreux cheminements piétons sont présents sur le territoire communal. Ces cheminements se caractérisent tantôt par des venelles inter-quartiers tantôt par des sentiers de balades balisés. Malgré ces itinéraires balisés, aucun aménagement pour un usage quotidien n'est existant.

##### Deux-roues

Les aménagements RAVeL (le long des quais principalement) sont peu nombreux et peu aménagés.

##### Transports en commun

Le territoire est inégalement desservi en transports en communs. La Grand'Route, le plateau des Trixhes et Ivoz-Ramet sont très bien desservis tandis que les noyaux plus anciens et plus éloignés ne le sont pas. Une ligne de bus dessert toutefois l'ensemble de la commune.



La commune de Flémalle est marquée par différentes césures, plus ou moins importantes, qui contribuent à renforcer son manque d'identité et d'unité. Le travail des phases suivantes sera de considérer l'ensemble des césures comme des atouts plutôt que comme des faiblesses.

Le relevé des passages sur/sous voies sur la carte ci-jointe n'est pas exhaustif

#### Le chemin de fer

Le chemin de fer, bien qu'offrant une opportunité de développement et de desserte importante, constitue, au niveau du centre urbain, une importante césure.

Celle-ci se matérialise par de nombreux passages sous/sur voies. Ces passages, peu valorisants et valorisés, constituent de véritables barrières entre la Grand'Route et les entités villageoises au Nord de celle-ci.

Cette limite ne pose pas uniquement la question de la traversée, mais elle questionne également la manière dont les espaces longitudinaux sont perçus.

#### Les axes routiers

Les axes routiers surdimensionnés (avenue Gonda, voies rapides le long des quais) constituent d'autres césures importantes.

L'avenue Gonda «cisaille» littéralement le territoire en deux parties sur l'axe Est-Ouest. Cette coupure se matérialise dans les zones urbaines (Trixhes) par des passages sous voies, problématiques en termes de continuité spatiale et d'insécurité. Le surdimensionnement de cet axe a conduit à la création de nombreux ouvrages peu valorisants et peu structurants (tunnels et ponts à l'approche de la Grand'Route).

Le pont-barrage d'Ivoz-Ramet constitue également une césure importante, ce dernier n'étant pas praticable par des modes doux.

#### La vallée mosane et l'industrie

La vallée mosane et les industries y étant implantées historiquement constituent une autre césure. Les ouvrages industriels et les voies rapides le long des quais mettent le fleuve à bonne distance des zones plus urbaines de la commune (Flémalle Haute, Ivoz...), à refermer les perspectives. Ces éléments contribuent également à donner une image peu valorisante de la commune.

### c. Les césures

#### 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

##### 1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE



avenue T. Gonda



voies rapides et industries longeant la Meuse



passages piétons sous voirie, quartier des Trixhes



passages piétons sous le chemin de fer



trottoir le long des voies de chemin de fer



«césure» longitudinale, chemin de fer

## d. Le(s) patrimoine(s)

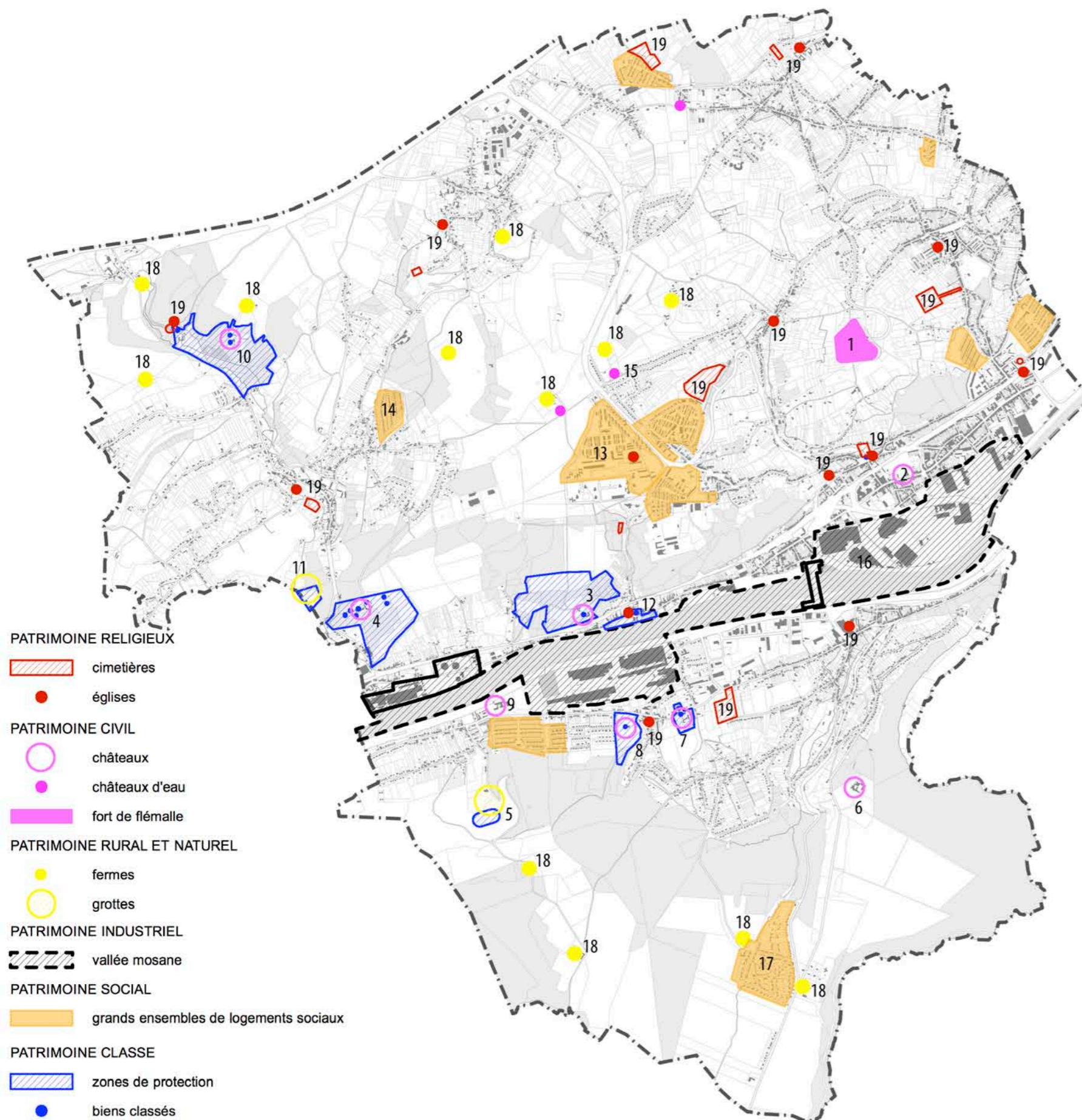
### 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

#### 1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Ce chapitre ne prétend pas être exhaustif mais tente plutôt de cerner le patrimoine (classé ou non), que nous jugeons intéressant parcequ'il raconte l'histoire, la vie culturelle et sociale ainsi que l'architecture de manière globale de la commune.

Les choix effectués peuvent également servir de repères sur le territoire.

Le territoire de la commune est fortement marqué par la présence des châteaux, églises et cimetières, des exploitations agricoles, des ensembles de logements sociaux et par la vallée industrielle. Les châteaux d'eau sont également des points de repère importants depuis différents endroits de la commune.



1. Fort de Flémalle
2. Château de la Petite Flémalle
3. Château de Chokier
4. Château d'Aigremont
5. Grottes de Ramioul
6. Château Croix Saint-Hubert
7. Château de Ramet
8. Château de la Chataigneraie
9. Château de Ramioul
10. Château de Haute Penne
11. Grottes de Schmerling
12. Village de Chokier
13. Plateau des Trixhes
14. Cité Blanche
15. Châteaux d'eau
16. Vallée industrielle
17. Le Gros Chêne
18. Exploitations agricoles
19. Eglises et cimetières

Les éléments de patrimoine repris ci-joint expriment les caractéristiques et spécificités de la commune: logement social, ruralité, industrie, patrimoine exceptionnel et naturel, nombreuses églises rappel des différents noyaux villageois...

## d. Le(s) patrimoine(s)

### 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

#### 1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE



1. Fort de Flémalle



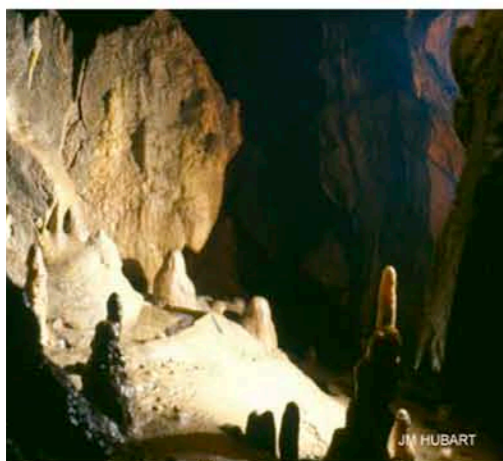
2. Château de la Petite Flémalle



3. Château de Chokier



4. Château d'Aigremont



5. Grottes de Ramioul



6. Château Croix Saint Hubert



7. Château de Ramet



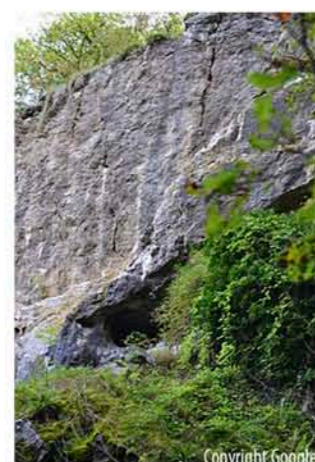
8. Château de la Chataigneraie



9. Château de Ramioul



10. Château de la Haute Penne



11. Grottes de Schmerling



12. Village de Chokier



13. Plateau des Trixhes



14. Cité Blanche



15. Château d'eau

## e. Les espaces verts et l'eau

### 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

#### 1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

##### Espaces verts

La commune de Flémalle est caractérisée par une grande superficie d'espaces verts, 63% du territoire. Ces espaces verts sont répartis en zones boisées, zones agricoles, réserves Natura 2000.

De nombreux éléments paysagers valorisants sont recensés (dégagements paysagers, falaises...).

Les terrils sont également des espaces verts d'une grande qualité et diversité biologique, témoins du riche passé d'extraction minière.

Au regard de la grande proportion d'espaces verts sur le territoire communal, il est étonnant de ne recenser que très peu d'espaces verts publics (parcs ou square) de qualité. Le principal espace de qualité est le parc communal. Le parc des Trixhes et la place Wauters, entre autres, sont des espaces verts à valoriser.

La commune recense de nombreux arbres et alignement d'arbres remarquables.

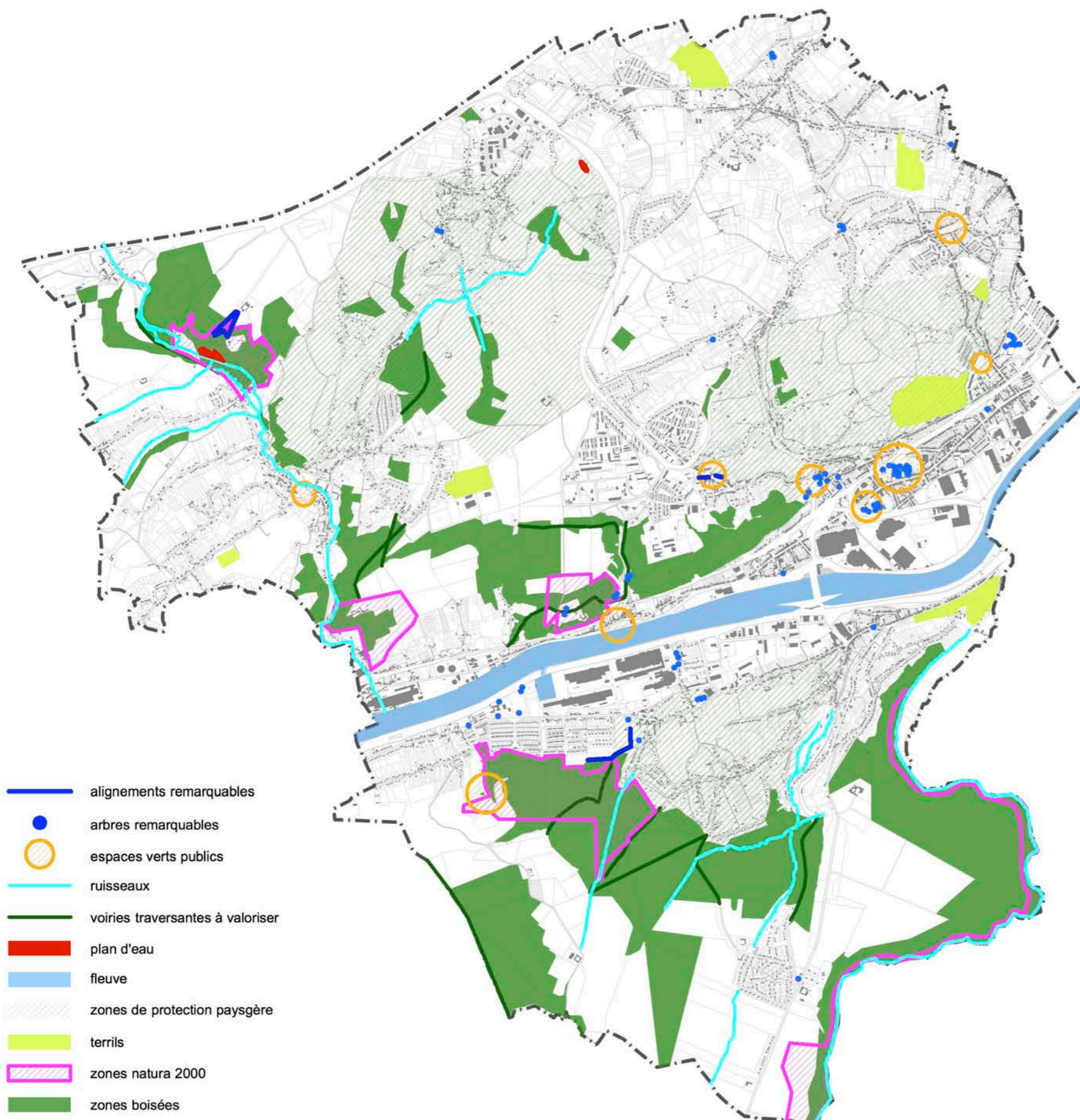
Certaines voiries, principalement à Ivoz-Ramet, constituent de véritables percées à travers les zones boisées.

##### Eau

La commune est riche de nombreux ruisseaux, affluents de la Meuse. Quelques plans d'eau parsèment également le territoire.

La présence de la Meuse est très peu perceptible depuis les zones urbaines, l'industrie et les voies rapides constituant des barrières visuelles importantes.

Depuis les plateaux, la vallée est perceptible, sans pour autant percevoir le fleuve.





# e. Les espaces verts et l'eau

## 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

### 1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE



voirie traversante



voirie traversante



étendue paysagère



zone boisée



étendue paysagère



espace de culture



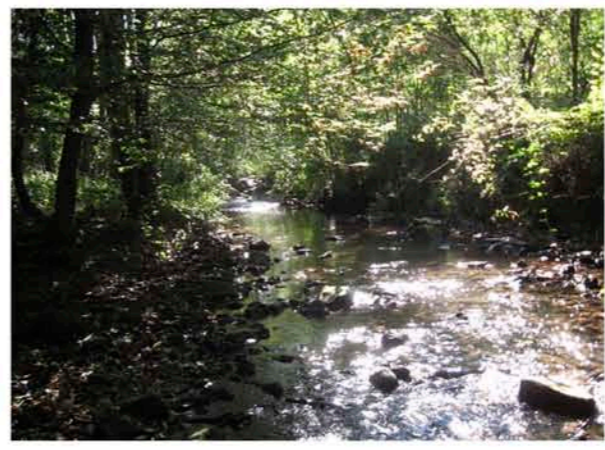
perception de la Meuse



place Wauters - Profondval



parc communal - Fémalle-Haute



ruisseau des Awirs

## f. Les lieux incontournables

### 1.3 LA CONFIGURATION URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE

#### 1. COMPRENDRE LE TERRITOIRE

La commune de Flémalle se caractérise par différents lieux marquants, incontournables. Ces lieux ne constituent pas forcément des lieux valorisés ou valorisants mais veulent plutôt mettre en évidence les éléments forts résultants de notre perception du territoire communal.

1. Fort de Flémalle
2. Quartier des Trixhes
3. Préhistosite de Ramioul
4. Grand'Route
5. Vallée mosane
6. Chemin de fer
7. Autoroute E42
8. Avenue Gonda
9. Voies rapides le long des quais

